Youth Employment

in natural resources

Ontario

Introduction.....2

Ontario Rangers.....4

Ontario.....6
Stewardship
Rangers

Internship 8
Program

Summer 10
Experience

Post-secondary 11
Co-op

Ontario-Quebec.....11
Exchange

Questions &.....12
Answers

www.youth.mnr.gov.on.ca

Experience it!

Do you want to make a difference?

We want to let you know about some very exciting youth employment opportunities with the Ministry of Natural Resources.

Are you:

- Looking for your very first job?
- Thinking about working in the environmental or natural resource management fields?
- A high school, college or university student, or a recent graduate?
- Looking to gain transferable skills?
- Eager to contribute to preserving Ontario's wildlife and natural spaces?

If you answered yes to any of the above, one of our youth employment programs might be right you.

What's in it for you?

Our youth employment programs can give you so much more than just a pay cheque:

- On-the-job training
- Work experience in key MNR activities
- Learning opportunities to help you break the "no experience, no job" cycle
- Expertise you can use in the general labour market
- New friends and networks
- A feeling that you made a difference by contributing to the environment.

Is this new?

No. We have offered programs for young people for more than 60 years. This booklet will provide you with important information about each of the ministry's six youth employment programs. Please read it carefully.

What does MNR do?

Lots, but mainly:

- It is the province's lead conservation and resource management agency.
- It works to conserve biodiversity, protect green space and source water, ensure sustainable forestry and support renewable energy.
- Most of our work involves managing Ontario's natural resources such as fish, wildlife, Crown lands, water, forests and parks in a way that ensures they will be there for generations to come.
- We protect the public from natural hazards such as floods and forest fires.
- We also create, maintain and provide access to geographic information.

Forming Foundations, Fostering Partnerships

Each year our youth employment programs work to support natural resource management, land stewardship and public education. In an effort to expand work and learning, the youth programs field staff search to find new and mutually beneficial partnerships in the communities they work in. These partnerships provide new perspective, learning opportunities and practical work experience.

The Algonquins of Pikwakanagan have partnered with the ministry along with the Renfrew County Stewardship Council on a number of natural resource management projects. In the summer of 2005, the Renfrew Ontario Stewardship Ranger (OSR) Team were honoured with a greeting on the shores of Golden Lake out of Deacon, Ontario by Pikwakanagan Chief, Kirby Whiteduck. The team joined Pikwakanagan Councillor Jim Meness on the water for a day of education on waterfowl and their impact on the local fish and wildlife populations and sensitive vegetation.

106-07461

The Rangers learned how to identify birds, their nesting and roosting sites, and about their habitat and diet. The OSR team was able to take away an educated understanding about waterfowl habitat and the partnership efforts of the ministry, the Renfrew County Stewardship Council and the Algonquins of Pikwakanagan.

The benefit of a partnership between First Nation communities and our programs is the rich cultural learning that compliments the work they do. To understand and respect one another's cultural heritage, then share the responsibility of good resource stewardship is a great first step in building strong communities.

For more information on the Ontario Stewardship Ranger Program or other student jobs with the ministry, visit www.youth.mnr.gov.on.ca.

You can find out more about MNR by visiting

www.mnr.gov.on.ca

Ontario Rangers

Are you ready for an adventure of a lifetime?

The Ontario Ranger Program is an eight-week summer job program that aims to provide participants with a unique combination of work, learning and life experiences.

During your eight-week work placement, you will live at one of our ranger camps, work on a variety of environmental projects in the outdoors, learn new skills and meet other youth your age from across the province.

In a summer, rangers may help with stream rehabilitation projects, take canoe trips to maintain portages, trails and campsites and work on forestry projects or in Ontario Parks. Rangers also receive training in Health and Safety and tool handling and can earn certificates in environmental leadership.

Before applying, you need to know:

- It's hard work.
- You'll be working outdoors most of the time.
- You'll be a resident of the camp and you must follow rules during your stay. Failure to do so can result in the termination of your employment.
- You are expected to participate in organized camp activities during weekends and evenings.

Life at camp

- You will live in cabins, bunkhouses or mobile trailers.
- Meals are prepared daily, but you will pack your own lunch for work each day.
- Camps are either all female or all male with 24 to 36 Rangers at each camp.
- Visitors are not allowed without permission.
- Camp supervisors are in charge of and responsible for the camp and all activities.
- Male and female bilingual camps are available for a limited number of students.

What will I get paid?

- You will be paid a daily wage based on the Ontario minimum wage, minus a subsidized room and board rate.
- Vacation pay is included in your daily wage.
- Pay cheques are directly deposited to your bank account every two weeks.
- You can expect to receive your first pay cheque during the third or fourth week of camp.

What you must bring

- A pair of 8-inch CSA-approved (Green Triangle) steel shank and toe work boots. To avoid blisters wear your work boots prior to beginning your work term.
- Two pairs of leather or leather strip enforced work gloves.
- Should you be selected, we will provide you with a list of clothing and other items you will need.

Safety comes first

- During your first week on the job, you will be given training on safe working conditions, work habits and the use of tools and equipment.
- You must wear proper safety equipment when required.
- All accidents, no matter how small, must be reported to supervisory staff immediately.
- Rangers may not operate ministry vehicles or bring personal vehicles to camp.
- Firearms and other weapons will not be allowed in the camp.
- The use or possession of alcohol or non-medical drugs will not be tolerated.
- Smoking is not permitted in Ranger buildings or vehicles.
- Personal flotation devices must be worn in all watercraft, at all times.

Who can apply?

You can apply to the Ontario Ranger Program if you:

- Are an Ontario resident and enrolled in school
- Will be 17 years old between January 1 and December 31 the year you want to work as a Ranger
- Do not turn 18 at any point during the calendar year you want to work as a Ranger
- Are in good physical condition. (A health questionnaire must be completed by your family physician and sent to the Youth Programs office before you arrive at camp).

For more information, you can also call us at

(705) 755-2014.

www.youth.mnr.gov.on.ca

"I have never been more positive on where I wanted to go with my life. I figured that studying Environmental Sciences was what I wanted to do with my post-secondary schooling...I plan on one day working with the MNR."

Andrew Swift, 2005 Ontario Ranger

How do I apply?

- You can get applications through your school guidance counsellor or on our website at www.youth.mnr.gov.on.ca
- The application deadline for the Ontario Ranger Program is **5:00 p.m. on the last Friday of March.**
- Send your application to:

  Youth Programs Office
  Human Resources Branch
  Ministry of Natural Resources
  3rd Floor, South Tower
  300 Water Street, P.O. Box 7000
  Peterborough, ON K9J 8M5
  or by fax: (705) 755-3120

Ontario Rangers

Ontario Stewardship Rangers

Working for tomorrow

The Ontario Stewardship Ranger Program is an eight-week summer job program that provides community-based work experience, personal development and skills training to youth who want to expand their commitment to natural resource management. Before applying to the program, here are some things you should know:

- You'll be working outside.
- The work is physically demanding.
- You will live at home and travel to your work location daily.
- You will work in a small, co-ed crew that is recruited locally.
- You will be working with local conservation groups and focus on community-based environmental projects.
- Qualified Team Leaders are in charge of and responsible for the Ontario Stewardship Ranger crew and all of its activities.
- You may be asked to participate in overnight camping or canoe trips.

Learn while you earn

- You will be paid a daily wage based on the Ontario minimum wage.
- Pay cheques are directly deposited to your bank account every two weeks, starting in the third or fourth week of your contract.
- You will receive lectures and demonstrations from professional and technical staff. You will also go on field trips and learn about things like:
  - Forest management (projects could include thinning and pruning young stands of trees and planting trees)
  - Managing fish and wildlife species and habitats and fish hatchery operations (projects could include stream rehabilitation and fish spawning bed creation, wetland evaluation and enhancement)
  - Using specialized equipment like Global Positioning Systems (GPS), computers and data processors.

What you must bring

- A pair of 8-inch CSA-approved (Green Triangle) steel shank and toe work boots. To avoid blisters wear your work boots prior to beginning your work term.
- Two pairs of leather or leather strip enforced work gloves.
- Any other safety equipment is supplied on the job.
- Should you be accepted into the program, we will provide you with a list of clothing and other items you will need.

www.youth.mnr.gov.on.ca

Safety comes first

- During your first week on the job, you will be given training on safe working conditions, work habits and the use of tools and equipment.
- You must wear proper safety equipment when required.
- All accidents, no matter how small, must be reported to supervisory staff immediately.
- Stewardship Rangers may not operate ministry vehicles.
- Personal vehicles are not permitted on the work site.
- Firearms and other weapons will not be allowed at the worksite.
- The use or possession of alcohol or non-medical drugs will not be tolerated.
- Smoking is not permitted in Ranger vehicles.
- Personal flotation devices must be worn in all watercraft, at all times.

"I learned so much this summer, not only about the environment and being a leader, but about me too. Many of the things I've learned will stay with me for the rest of my life. It's been such an awesome and equally grand experience!"

Brandon Maracle
2005 Ontario Stewardship Ranger

Who can apply?

- You are an Ontario resident and enrolled in school.
- You will be 17 years old between January 1 and December 31 the year you want to work as a Stewardship Ranger.
- You do not turn 18 at any point during the calendar year you want to work as a Ranger.
- You are in good physical condition. (A health questionnaire must be completed by your family physician and given to your team leader prior to beginning work.)

How do I apply?

- Please start checking our website in March each year to find a team near you.
- To apply for a position, send your résumé and covering letter directly to the address provided for the location at which you would like to work.
- Stewardship Ranger teams are located in different parts of the province each year. A list of counties that will host teams is available at www.youth.mnr.gov.on.ca and at your local ministry and Member of Provincial Parliament (MPP) offices.

Ontario Stewardship Rangers

Internship Program

Be part of it

"I am so thankful to have this experience. Everyday brings new challenges with new projects and tasks that I am learning a great deal from. I will definitely be more marketable after I have completed this experience. Hopefully the internship program will continue well into the future. So many of my fellow colleagues have said that they wished the opportunity was around when they were first starting into the work force. I am lucky to have the opportunity."

Ariel Zwicker, MNR Intern, North Bay

No experience,
No work.
No work,
No experience.

Is this what you face when you are looking for employment? Our Internship Program for post-secondary school students or recent graduates was built to help break this cycle.

The Internship Program officially started in March 2000 and it is getting good reviews. Over 90 per cent of interns felt their internship experience has been valuable to their career path.

Interns work as resource technicians, ecologists, biologists, systems officers and communications officers for key ministry Projects. In addition, our new Specialized Internship Program focuses on nurturing careers in forestry, land management, policy and enforcement.

Interns work to create and enhance sustainable ecosystems in Ontario. They provide field research, policy development and support program implementation in areas such as renewable energy, sustainable forestry and the protection of source a water and green space. These internships support work to conserve biodiversity which effectively contributes to the health of Ontario communities.

www.youth.mnr.gov.on.ca

What is the salary?

The amount you are paid is based on the type of work you will be doing. All Intern positions pay more than Ontario's minimum wage.

About the program

- MNR Internships are up to 10 months (40 weeks) in length.
- The goal of the program is to provide you with specific skills and learning opportunities to help you make the transition from school to work.
- Learning opportunities will focus on ministry key businesses as they support government priorities in: resource management initiatives in communities, conserving biodiversity, source water protection, renewable energy, greenspace conservation, parks and protected areas, and recovery of endangered species.
- The work will help ensure Ontario's natural resources are managed sustainably.
- Jobs will change from year to year to reflect the ministry's business.

How do I find the jobs?

Jobs for the Internship Program will be listed as early in the year as possible, as soon as they become available, at:

- Local employment centres
- University and College placement centres
- Online at www.youth.mnr.gov.on.ca.

Who can apply?

- Full-time post-secondary students
- Or recent (within five years) graduates of a recognized post-secondary institution
- Applicants must be eligible to work in Canada.

Where do I send my résumé?

You must submit a résumé and covering letter to the address listed in the advertisement(s). Your skills and knowledge must match the job you are applying for. You may apply for as many positions as you wish.

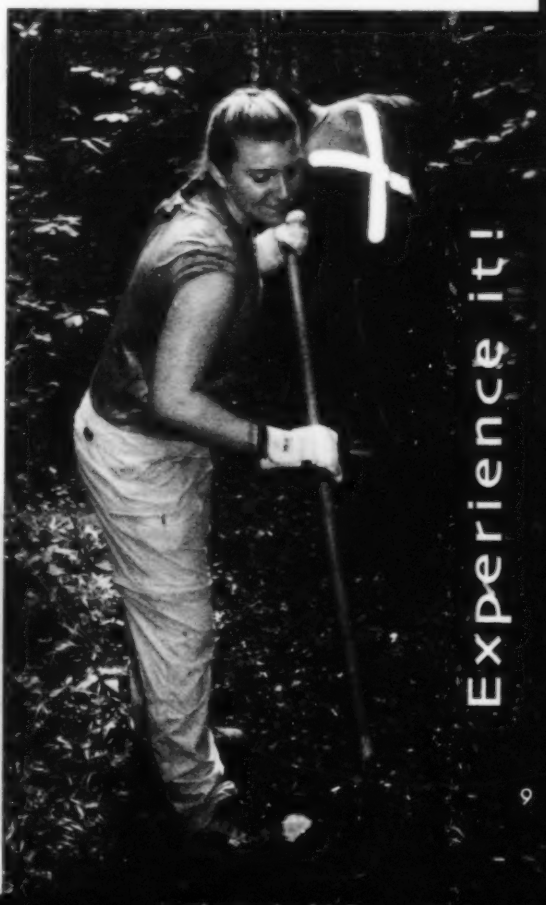

Summer Experience Program

Start thinking about your summer job now! The Ministry of Natural Resources offers over 1,600 jobs through this program.

About the program

- Available to youth aged 15 to 24 (up to 29 if disabled).
- The program runs for seven weeks, but contract start dates vary.
- There are positions with ministry throughout the province.
- The rate of pay is Ontario's minimum wage.
- You must be an Ontario resident and eligible to work in Canada.
- Students are responsible for their own accommodation.

Applying

- Summer Experience Program positions are posted in March each year at your local Youth Employment Office of Human Resources and Skills Development Canada and at www.youth.mnr.gov.on.ca
- Position listings are also distributed to high school guidance offices and college and university career centres.
- Find the positions for which you are interested.
- Complete a Summer Experience application form for each position.
- Send the form, your résumé and a brief covering letter directly to the office hosting the position.
- You may work in the area of geology, engineering, Ontario Parks, land and water sciences, geographic information system, information management, enforcement, fish and wildlife, aviation, fire, marketing or education.

Post-secondary Co-op Program

Are you enrolled in a post-secondary co-operative education program? If so, you might want to consider placement opportunities with us.

About the program

- Placements last 12 to 16 weeks.
- Positions are open to postsecondary students enrolled in a recognized co-operative education program.
- The rate of pay varies and is based on the level of education you have completed.

Applying

- Job opportunities will be posted at participating Ontario colleges and universities as they become available.
- You must submit a résumé and covering letter to the address listed in the job advertisement.

www.youth.mnr.gov.on.ca

Ontario/Quebec Summer Student Job Exchange Program

Hello/Bonjour! If you are a university student with French language skills, consider this program.

About the program

- It is a summer program.
- You must be a university student.
- You must be a permanent resident of Ontario, eligible to work in Canada and have French language skills.
- University students have the opportunity to work in a ministry or agency of the Government of Quebec and vice versa.
- Positions last 13 weeks, beginning in mid-May of each year.
- Exchange opportunities are posted with universities in December.
- You will earn $10.00 per hour.
- Return travel costs and a housing allowance are provided.

For more information on the Exchange Program, visit the Management Board website at www.summer.mbs.gov.on.ca

Q What kinds of jobs does the Ministry of Natural Resources offer for youth?

A Through our six employment programs, we are able to offer youth of all ages a wide variety of jobs.

The kinds of jobs we offer change from year to year to reflect the needs of ministry. Responsible for the management of Ontario's natural resources, some of our work is done in a traditional office setting. Some of our work is also done out in the field, on rivers, lakes and streams, in forests and in parks. All of our youth programs are offered across Ontario.

Some examples of office jobs include doing research, working with special computer applications (such as Geographic Information Systems) and administration work. There are field jobs, especially with our Ontario Ranger and Ontario Stewardship Ranger Programs, that require you to work outside some or most of the time. Some examples of these jobs include stream rehabilitation, clearing portage trails, hiking trail design and creation, and enhancing Ontario parks.

All of the jobs we offer will provide you with on-the-job training and work experience in key ministry activities.

Q Do you have any jobs for college or university students or graduates?

A Yes. We offer the following opportunities for full-time, postsecondary students:

Postsecondary Co-op Program – 12 to 16 weeks
Ontario/Quebec Summer Student Job Exchange Program (university only) – 13 weeks
Summer Experience Program – 7 weeks
Internship Program – Up to 40 weeks.

The Internship Program, listed above, is also available to recent graduates (within five years) of a recognized postsecondary institution.

Q How do I get information about the programs you offer?

A Read this booklet carefully. It provides important information about each program, who can apply and how.

Visit your school's guidance counsellor or placement centre, your local MPP, ministry or employment office.

You can also get information from the following websites:
www.youth.mnr.gov.on.ca
www.summer.mbs.gov.on.ca
www.youthjobs.gov.on.ca
www.gojobs.gov.on.ca

You can also call us at (705) 755-2014 or at 1-800-667-1940.

Printed on recycled paper
Imprimé sur du papier recyclé

51372
(6.0 k P.R., 02 20 06)
ISBN 0-7794-9904-2

Ontario Paid for by the Government of Ontario.

Emplois des jeunes dans le domaine des ressources naturelles

Ontario

Introduction 2

Brigadiers de l'Ontario 4

Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario 6

Programme de stages 8

Expérience Été 10

Enseignement coopératif postsecondaire 11

Échanges Ontario-Québec 11

Questions et réponses 12

www.youth.mnr.gov.on.ca

Des emplois formidables pour

Faites-en l'expérience !

Si vous voulez avoir un impact positif...

Nous aimerions vous faire part de nouvelles perspectives d'emploi passionnantes du ministère des Richesses naturelles.

Êtes-vous :

- À la recherche de votre premier travail ?
- À la recherche de possibilités de carrière ?
- À la recherche d'un emploi dans le domaine de la gestion des richesses naturelles et environnementales ?
- Étudiant(e) au secondaire, au collège ou à l'université, ou encore récemment diplômé(e) ?
- À la recherche de compétences transférables?
- Avide de contribuer à la préservation de la faune et des espaces naturels de l'Ontario?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, l'un de nos programmes d'emploi pour les jeunes est peut-être fait pour vous.

Qu'allez-vous y gagner ?

Nos programmes d'emplois pour les jeunes peuvent vous donner beaucoup plus qu'un simple chèque de paie. Vous pourrez aussi bénéficier :

- d'une formation sur place
- d'une expérience de travail dans les secteurs d'activités principales du ministère
- de possibilités d'apprentissage qui vous permettront de rompre avec le cercle vicieux « pas d'expérience, pas de travail »
- de compétences qui vous serviront également sur le marché du travail
- de nouveaux amis et réseaux de contacts
- d'un sentiment d'avoir contribué à la protection de l'environnement.

Est-ce nouveau ?

Non. Nous offrons des programmes destinés aux jeunes depuis plus de 60 ans. La présente brochure contient des renseignements importants sur les six programmes ministériels d'emploi à la jeunesse. Veuillez le lire attentivement.

Que fait le MRN ?

Beaucoup de choses, mais surtout :

- C'est le premier organisme de gestion et de préservation des richesses naturelles de la province.
- Nous travaillons à préserver la biodiversité, à protéger les espaces verts et l'eau de source, à aménager les forêts dans une perspective durable, et à promouvoir les énergies renouvelables.
- Presque tout notre travail se consacre à la gestion des richesses naturelles de l'Ontario (pêche, faune, terres de la Couronne, eaux, forêts et parcs) de façon à s'assurer que les prochaines générations puissent en profiter.
- Nous protégeons le public contre les catastrophes naturelles (inondations, par exemple).
- Nous créons, mettons à jour et fournissons l'accès aux renseignements géographiques.

Poser les fondations
Encourager les partenariats

Nos programmes d'emplois pour les jeunes ont pour but de soutenir nos activités dans la gestion des ressources naturelles, l'intendance environnementale des terres, et l'éducation du public. Dans un effort pour offrir plus d'occasions de travail et de formation, les responsables locaux des programmes pour les jeunes cherchent de nouveaux partenariats mutuellement avantageux au sein de leurs collectivités. Ces partenariats ouvrent de nouvelles perspectives, offrant de nouvelles expériences pratiques de formation et de travail.

Les Algonquins de Pikwakanagan ont formé un partenariat avec le ministère et le conseil de gestion environnementale du comté de Renfrew sur un certain nombre de projets de gestion des ressources naturelles. Durant l'été 2005, l'équipe Brigadiers d'intendance environnementale de Renfrew a été accueillie et saluée par le chef des Pikwakanagan, Kirby Whiteduck, sur les rives du lac Golden, près de Deacon (Ontario). Ensuite, sous l'égide du conseiller des Pikwakanagan, Jim Meness, l'équipe a passé une journée sur l'eau pour une séance d'éducation sur les oiseaux aquatiques et leur impact sur les poissons, les populations fauniques et la végétation sensible de la région. Les brigadiers ont appris à identifier les oiseaux, leur aire de nidification et la zone des perchoirs, leur habitat et leur nourriture. À l'issue de cette journée, ils sont repartis riches de connaissances sur les habitats aquatiques et les partenariats entre le ministère et les groupes locaux.

Un partenariat avec des collectivités de Premières nations a l'avantage d'offrir, en plus d'un travail, un apprentissage culturel enrichissant. Pour comprendre et respecter le patrimoine culturel des uns et des autres, il importe donc de partager la responsabilité de la gestion environnementale des ressources et de contribuer ainsi à l'édification de collectivités prospères.

Pour en savoir plus sur le programme Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario ou d'autres emplois-jeunes du ministère des Richesses naturelles, consultez www.youth.mnr.gov.on.ca.

Vous pouvez aussi obtenir plus de renseignements sur le MRN à

www.youth.mnr.gov.on.ca

Brigadiers de l'Ontario :

Êtes-vous prêt(e) à vivre l'aventure d'une vie?

Le Programme des Brigadiers de l'Ontario est un stage d'été de huit semaines qui vise à offrir aux participants une combinaison unique de travail, d'apprentissage et d'expérience de la vie.

Pendant les huit semaines de votre stage, vous vivrez dans un de nos camps de brigadiers, travaillerez à divers projets environnementaux en plein air, acquérrez de nouvelles compétences et rencontrerez d'autres jeunes de votre âge venus des quatre coins de la province.

Au cours de l'été, les brigadiers peuvent aider à la remise en valeur d'un ruisseau, partir en canot pour entretenir un portage, un sentier ou des emplacements de camping, travailler dans la forêt ou dans un parc provincial. Les brigadiers reçoivent une formation sur la santé et la sécurité et sur le maniement d'outils et, ils peuvent obtenir un certificat en initiative environnementale.

Avant de poser votre candidature, sachez que :

- on y travaille dur!
- vous travaillerez en plein air la plupart du temps;
- vous devez toujours respecter les règles du camp pendant votre séjour. Faute d'obéir aux règles, vous risquez d'être expulsé du programme;
- les moustiques et les mouches noires risquent de vous tourmenter; et
- vous êtes censé participer aux activités organisées du camp en fin de semaine et en soirée.

La vie au camp

- Vous logerez dans des cabines, des dortoirs ou des roulottes.
- Les repas sont servis tous les jours, mais vous préparerez vous-même votre dîner à apporter au travail.
- Les camps sont aménagés pour recevoir de 24 à 36 brigadiers du même sexe.
- Le camp est interdit aux visiteurs sans autorisation.
- Les surveillants ont la garde et la responsabilité du camp et de l'ensemble des activités.
- Des camps bilingues mixtes sont disponibles pour un nombre limité d'étudiant(e)s.

Rémunération

- Vous recevrez une rémunération quotidienne calculée selon le salaire minimum en vigueur en Ontario, après déduction des frais raisonnables de logement et de repas.
- La rémunération quotidienne comprend une indemnité de vacances.
- Les chèques de paie sont émis toutes les deux semaines.
- Vous recevrez votre premier chèque de trois à quatre semaines après le début du programme.

Ce que vous devez apporter :

- Des bottes de travail de 8 pouces de hauteur à embouts d'acier approuvées par la CSA (triangle vert). Assurez-vous de les porter avant de commencer à travailler pour éviter d'avoir des ampoules.
- Deux paires de gants de travail en cuir ou munis de lanières de cuir aux paumes.
- Tous les autres équipements de protection seront fournis sur le lieu de travail.
- Si vous êtes accepté au programme, on vous fera parvenir la liste des vêtements et autres articles à prévoir pour votre séjour au camp.

La sécurité d'abord

- Au cours de la première semaine, vous recevrez une formation sur les normes de sécurité et les habitudes de travail, ainsi que sur l'utilisation de l'outillage et de l'équipement
- Vous devez porter l'équipement de sécurité adéquat si nécessaire.
- Tout accident, même minime, doit immédiatement être signalé au personnel d'encadrement.
- Les brigadiers ne peuvent pas faire fonctionner les véhicules du ministère ou apporter leur propre véhicule au camp.
- Les armes à feu et autres armes sont interdites dans le camp.
- L'utilisation ou la possession d'alcool ou de drogues illégales ne seront pas tolérées.
- Il est interdit de fumer dans les véhicules ou bâtiments des brigadiers.
- Des gilets de sauvetage doivent être portés en tout temps et dans tout type d'embarcation.

Qui peut faire une demande?

Vous pouvez vous présenter au Programme des Brigadiers de l'Ontario si vous :

- êtes résident(e) de l'Ontario et inscrit(e) à l'école;
- aurez 17 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année où vous désirez travailler en tant que brigadier;
- n'aurez pas 18 ans lors de votre année de travail comme brigadier; et
- êtes en bonne forme physique. (Votre médecin de famille doit remplir un questionnaire santé que vous devrez envoyer au bureau des Programmes pour les jeunes avant votre arrivée au camp.)

Vous pouvez aussi nous joindre au (705) 755-2014 pour plus de renseignements.

www.youth.mnr.gov.on.ca

« Je suis désormais sûr de ce que je veux faire de ma vie. C'est dans les sciences environnementales que je veux poursuivre mes études supérieures. Et je compte un jour travailler pour le MRN. »

Andrew Swift, brigadier de l'Ontario 2005

Comment faire une demande?

- Vous pouvez obtenir un formulaire d'inscription auprès de votre conseiller en placement ou sur notre site web, à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca
- Votre demande doit être faite à temps. L'échéance du Programme des brigadiers de l'Ontario est **17 h, le dernier vendredi de mars.**
- Envoyez votre demande à :

  Bureau des Programmes pour les jeunes
  Direction des ressources humaines
  Ministère des Richesses naturelles
  3e étage, tour sud
  300, rue Water, C.P. 7000
  Peterborough (Ontario) K9J 8M5
  ou par télécopieur : (705) 755-3120

Brigadiers de l'Ontario

Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario

Travailler pour l'avenir

Le Programme d'intendance environnementale de l'Ontario offre des stages d'été de huit semaines. Les jeunes désireux d'approfondir leur engagement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles y acquièrent une expérience de travail au sein d'une collectivité, avec appui personnel et professionnel. Avant de présenter votre demande d'inscription au programme, lisez ce qui suit :

- Vous travaillerez en plein air.
- C'est un travail très exigeant au niveau physique.
- Vous logerez chez vous, mais devrez vous rendre chaque jour au travail.
- Vous travaillerez en petites équipes mixtes recrutées sur place.
- Vous travaillerez avec des groupes de conservation locaux et l'accent sera mis sur des projets environnementaux axés sur la communauté.
- Les chefs d'équipes sont responsables de l'équipe de brigadiers et de l'ensemble des activités.
- Vous aurez peut-être à participer à de courtes excursions à l'extérieur du camp, ou à des excursions en canot.

Apprendre en gagnant un salaire

- Vous recevrez une rémunération quotidienne calculée selon le salaire minimum en vigueur en Ontario.
- Les chèques de paie seront directement déposés dans votre compte en banque toutes les deux semaines, trois à quatre semaines après le début du programme.
- Vous assisterez à des conférences et à des démonstrations données par des professionnels et par le personnel technique. Vous participerez aussi à des visites sur le terrain où vous apprendrez beaucoup de choses :
  - Gestion forestière (exemple de projets : participer à l'éclaircissement et à l'élagage de jeunes peuplements forestiers);
  - Pêches et faune : gestion des espèces et des habitats, activités d'écloserie (exemple de projets : remise en état des ruisseaux, création de bans de frai, évaluation et amélioration des sols marécageux); et
  - Utilisation d'équipement spécialisé : système mondial de localisation (GPS), ordinateurs et machines de traitement de données, etc.

Ce que vous devez apporter :

- Des bottes de travail de 8 pouces de hauteur à embouts d'acier approuvées par la CSA (triangle vert). Assurez-vous de les porter avant de commencer à travailler.
- Deux paires de gants de travail en cuir ou munis de lanières de cuir aux paumes.
- Tous les autres équipements de protection seront fournis sur le lieu de travail.
- Si vous êtes accepté au programme, on vous fera parvenir la liste des vêtements et autres articles à prévoir pour votre séjour au camp.

www.youth.mnr.gov.on.ca

La sécurité d'abord

- Au cours de la première semaine, vous recevrez une formation sur les normes de sécurité et les habitudes de travail, ainsi que sur l'utilisation des outils et de l'équipement
- Vous devez porter l'équipement de sécurité adéquat si nécessaire.
- Tout accident, même minime, doit immédiatement être signalé au personnel d'encadrement.
- Les brigadiers d'intendance environnementale ne peuvent pas faire fonctionner les véhicules du ministère.
- Les véhicules personnels sont interdits sur les lieux de travail.
- Les armes à feu et autres armes sont interdites sur les lieux du camp.
- L'utilisation ou la possession d'alcool ou de drogues illégales ne seront pas tolérées.
- Il est interdit de fumer dans les véhicules de brigadiers.
- Des gilets de sauvetage doivent être portés en tout temps et dans tout type d'embarcation.

« J'ai beaucoup appris cet été, non seulement sur l'environnement et les capacités de leader, mais aussi sur moi même. Tout cela restera gravé en moi toute ma vie. J'ai vécu là quelque chose de fort, une expérience formidable. »

Brandon Maracle, brigadier environnemental de l'Ontario 2005

Qui peut faire une demande?

- Vous êtes résident(e) de l'Ontario et inscrit(e) à l'école.
- Vous aurez 17 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année où vous désirez travailler en tant que brigadier ou brigadière d'intendance environnementale.
- Vous n'aurez pas 18 ans lors de votre année de travail comme brigadier ou brigadière.
- Vous êtes en bonne forme physique. (Un questionnaire santé doit être complété par votre médecin de famille et remis à votre chef d'équipe avant de débuter le travail.)

Comment faire une demande?

- Pour demander un emploi, envoyez votre curriculum viate et une lettre d'accompagnement, directement à l'adresse du lieu où vous souhaiteriez travailler.
- Dès le mois de mars, vérifiez notre site Web pour trouver une équipe proche de vous.
- Chaque année des équipes de Brigadiers d'intendance sont assemblées dans différentes régions de la province. Voyez la liste des comtés qui ont une équipe à www.youth.mnr.gov.on.ca, au bureau de le ministère le plus proche ou au bureau de votre député provincial.

Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario

Programme de stages

Faites-en partie!

« Je suis tellement reconnaissante d'avoir vécu cette expérience. Chaque jour, de nouveaux projets apportent de nouveaux défis qui me permettent d'apprendre beaucoup. C'est sûr qu'après une telle expérience j'aurai plus de chances sur le marché. J'espère que ce programme de stages se poursuivra encore longtemps. Tant de mes collègues disent qu'ils auraient souhaité vivre une expérience semblable à leurs débuts. Je suis chanceuse d'avoir pu en bénéficier. »

Ariel Zwicker, Stagiaire 2005

Pas d'expérience,
pas de travail.
Pas de travail,
pas d'expérience.

Connaissez-vous ce cercle vicieux ? Notre programme de stages destiné aux étudiant(e)s de niveau postsecondaire ou aux nouveaux diplômés a été conçu afin de vous aider à rompre ce cycle.

Le Programme de stages a été lancé en mars 2000 et reçoit de bonnes critiques. Plus de 90 pour cent des stagiaires interrogés ont trouvé que leur expérience de stage a été une aide précieuse à leur cheminement professionnel.

Ils travaillent en tant que techniciens des ressources, écologistes, biologistes, agents des systèmes, forestiers et agents de communications au sein de projets clés du ministère. Par ailleurs, notre nouveau programme de stages spécialisés a pour but de stimuler des carrières en foresterie, en aménagement des terres, en élaboration et mise en oeuvre des politiques.

Quel sera mon salaire?

Le montant qui vous sera attribué va dépendre du type de travail que vous ferez. Tous les postes de stagiaires vous offrent un salaire supérieur au salaire minimum de l'Ontario.

www.youth.mnr.gov.on.ca

Renseignements sur le programme

- Les stages du ministère peuvent s'étendre sur 10 mois (40 semaines).
- Le but du programme est de vous offrir des habiletés et des possibilités d'apprentissage précises qui vous aideront à faire la transition des études au milieu du travail.
- Les possibilités d'apprentissage mettront l'accent sur les principaux secteurs d'affaires du ministère.
- Ce travail va garantir la gestion efficace des richesses naturelles de l'Ontario.
- Les emplois vont varier d'une année à l'autre en fonction des besoins du ministère.

Comment trouver ces emplois?

Les emplois disponibles du programme de stages seront affichés le plus tôt possible, et dès qu'ils seront disponibles aux :

- centres locaux d'emplois;
- centres de placements des collèges et universités; et
- en ligne à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca.

Qui peut faire une demande?

- Les étudiant(e)s à temps plein de niveau postsecondaire; ou
- Les nouveaux diplômé(e)s (moins de 5 ans après la promotion) d'un établissement d'éducation postsecondaire reconnue et
- Doivent être admissibles à travailler au Canada.

Où dois-je envoyer ma demande?

Vous devez présenter votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement à l'adresse qui figure dans l'annonce. Vous devez avoir des aptitudes et des compétences qui correspondent à l'emploi que vous désirez. Vous pouvez vous présenter à autant d'emplois que vous le souhaitez.

Programme **Expérience Été**

Commencez dès aujourd'hui à penser à votre travail d'été! Le ministère des Richesses naturelles offre plus de 1600 emplois dans ce programme.

Renseignements sur le programme :

- Ouvert aux jeunes de 15 à 24 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes ayant un handicap).
- Le programme dure sept semaines, mais les dates de début de contrat peuvent varier.
- Le ministère vous propose des emplois dans l'ensemble de la province.
- Le salaire équivaut au salaire minimum de l'Ontario.
- Vous devez être résident(e) de l'Ontario et admissible à travailler au Canada.
- Les étudiant(e)s seront responsables de trouver leur propre logement.

Faire une demande :

- Les emplois disponibles via le Programme Expérience Été sont affichés tous les ans en mars dans les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants (Ministère des Ressources Humaines et du Développment des Compétences) et sur le site du gouvernement de l'Ontario à l'adresse : www.youth.mnr.gov.on.ca
- Les listes d'offres sont également distribuées aux conseillers pédagogiques et centres de placement des écoles secondaires, des collèges et des universités.
- Trouvez les emplois pour lesquels vous souhaitez faire une demande.
- Remplissez un formulaire de demande Expérience Été pour chaque emploi qui vous intéresse.
- Envoyez le formulaire, votre curriculum vitæ et une courte lettre d'accompagnement directement au bureau qui offre l'emploi.
- Vous pourriez travailler en géologie, en ingénierie, dans un parc provincial, pour les services des sciences de la terre et de l'eau, le service de l'information géographique, la gestion de l'information, l'exécution des lois, les services du poisson et de la faune, les services aériens, la lutte contre les feux de forêt, la commercialisation ou l'enseignement.

Programme
d'enseignement coopératif postsecondaire

Êtes-vous inscrit à un programme d'enseignement coopératif postsecondaire? Si oui, vous trouverez peut-être des possibilités d'emploi avec nous.

Renseignements sur le programme :

- Les placements durent de 12 a 16 semaines.
- Les postes sont ouverts aux étudiant(e)s du niveau postsecondaire inscrit(e)s dans un programme d'enseignement coopératif reconnu.
- Le salaire varie et dépend du niveau d'éducation.

Faire une demande :

- Les offres d'emploi seront affichées dans les collèges et universités qui participent au programme dès qu'elles seront connues.
- Vous devez soumettre un curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement à l'adresse donnée dans l'annonce de l'emploi.

Programme
d'échanges Ontario-Québec pour l'emploi d'été des étudiants

Hello/Bonjour ! Si vous êtes étudiant(e) au niveau universitaire, que vous avez des compétences linguistiques en français, notre programme est fait pour vous.

Renseignements sur le programme :

- C'est un programme d'été.
- Vous devez être inscrit(e) à l'université.
- Vous devez être résident(e) permanent de l'Ontario, être admissible à travailler au Canada, et avoir des connaissances et habiletés inguistiques en français.
- Les étudiant(e)s universitaires ont l'occasion de travailler dans un organisme ou un ministère du gouvernement du Québec et vice versa.
- Les emplois sont d'une durée de 13 semaines, débutant chaque année à la mi-mai.
- Les disponibilités d'échanges sont affichées dans les universités en décembre.
- Vous gagnerez 10 $ de l'heure.
- Nous vous fournirons des allocations d'hébergement et payerons les frais de déplacement d'aller et retour.

Pour plus de renseignements sur le programme d'échange, visitez www.summer.mbs.gov.on.ca

Faites-en l'expérience!

www.youth.mnr.gov.on.ca

Q Quels genres d'emplois le ministère des Richesses naturelles offre-t-il aux jeunes?

R Nous offrons aux jeunes de tous les âges une grande variété d'emplois par l'intermédiaire de nos six programmes d'emploi. Le type d'emploi que nous offrons varie d'une année à l'autre afin de refléter les besoins du ministère. Étant responsables de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario, une partie de notre travail s'effectue dans un contexte de bureau traditionnel. Une autre partie de notre travail s'effectue sur le terrain, sur les rivières, lacs et ruisseaux, dans les parcs et forêts. Tous nos programmes pour les jeunes sont offerts dans l'ensemble de la province de l'Ontario.

À titre d'exemples d'emplois cléricaux, citons faire de la recherche, travailler avec des applications informatiques particulières (Systèmes d'information géographique), faire du travail administratif. Il existe aussi des emplois sur le terrain où le travail est le plus souvent réalisé en plein air ce sont les programmes des Brigadiers de l'Ontario et des Brigadiers d'intendance environnementale de l'Ontario. Quelques exemples de ces emplois sont remise en état des ruisseaux, dégagement des sentiers de portage, conception et création de sentiers de randonnée et amélioration des parcs de l'Ontario.

Tous les postes proposés vous offriront une formation payée et une expérience de travail au sein des activités principales du ministère.

Faites-en l'expérience!

Q Avez-vous des emplois pour les étudiant(e)s du niveau universitaire ou pour les nouveaux diplômé(e)s?

R Oui. Nous offrons les perspectives d'emploi suivantes aux étudiant(e)s postsecondaires à temps plein :
programme d'enseignement coopératif postsecondaire – 12 à 16 semaines;
programme d'échange Ontario-Québec pour l'emploi d'été des étudiants (niveau universitaire seulement) – 13 semaines;
programme Expérience Été – 7 semaines; et
programme de stages – jusqu'à 40 semaines.

Le Programme de stages cité plus haut est aussi ouvert aux jeunes diplômé(e)s des établissements d'enseignement postsecondaire reconnus (5 ans maximum après la fin des études).

Q Comment puis-je obtenir de l'information sur les programmes que vous offrez?

R Lisez attentivement ce dépliant. Il vous fournira les renseignements essentiels sur chaque programme.

Prenez rendez-vous avec le conseiller pédagogique ou le service de placement de votre école, ou avec les bureaux d'emplois locaux du ministère ou de votre député provincial.

Vous trouverez également des renseignements sur les sites suivants :
www.youth.mnr.gov.on.ca
www.summer.mbs.gov.on.ca
www.youthjobs.gov.on.ca
www.gojobs.gov.on.ca

Vous pouvez également nous joindre au (705) 755-2014 ou au 1-800-667-1840.

Ontario Financement assuré par le gouvernement de l'Ontario